

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/01/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction générale de l'économie numérique	
2	LIBELLE DU POSTE : Juriste "Télécoms et numérique"	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FAF	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 374	CODE POSTE : 6969 PROGRAMME RH : 974 05
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete - Immeuble Toriki – 1 ^{er} étage - Rue Dumont D'urville	
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent apporte toute l'expertise juridique selon les besoins du service, notamment dans le secteur du numérique et des télécommunications.	
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de service	
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un bureau personnel, un ordinateur, un téléphone	
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Secteur du numérique et des télécommunications en constante évolution ; - Travail réalisé en équipe avec l'expertise des techniciens du service ; - Échanges fréquents avec les services juridiques des opérateurs.	
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Appliquer ou respecter le cadre juridique et institutionnel polynésien ; - Analyser les effets et les risques juridiques des actes ; - Présenter, expliciter, vulgariser des dispositions juridiques ; - Prendre en charge les dossiers juridiques relatifs au numérique (exemple : signature électronique, dématérialisation des actes, RGPD, ...) ; - Suivre et recueillir les données liées à l'Observatoire des télécoms ; - Instruire les dossiers (pièces constitutives, analyses, recherches d'information et prise de contacts).	
14	ACTIVITES ANNEXES - Participer à l'évolution du cadre réglementaire ; - Suivre les contentieux ; - Recueillir et analyser des informations et documents juridiques ; - Enrichir des bases documentaires et d'informations.	

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Attachés d'administration
16	SPECIALITE OBLIGATOIRE : Droit du Numérique

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Techniques de rédaction des expertises juridiques ;		X	
	- Techniques de recherche juridique ;		X	
	- Rapports et notes d'aide à la décision ;			X
	- Droit particulier applicable à la Polynésie française ;		X	
	- Principes et modalités du contrôle de légalité ;		X	
	- Cadre réglementaire du fonctionnement des institutions de la Polynésie française ;		X	
	- Principes et règles de la production législative et réglementaire (légistique) ;		X	
	- Méthodes d'analyse, de diagnostic et d'interprétation juridique ;		X	
	- Micro-informatique (Word, Excel, etc.) ;		X	
	- Maîtrise de la langue anglaise ;		X	
	- Capacité rédactionnelle ;		X	
	- Travail en équipe ;		X	
	- Esprit d'initiative ;		X	
	- Esprit d'analyse et de synthèse ;	X		
	- Réglementation des communications électroniques et des postes.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Connaissances en matière de réseaux et services de télécommunications ; - Expérience si possible chez un régulateur.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans. (Minimum 3 ans)
----	--

Le chef de service,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :